

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU 5 OCTOBRE 2011**

À une séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers dûment convoquée et tenue au 1725, boul. du Carmel, Trois-Rivières, ce **cinquième jour du mois d'octobre deux mille onze**, à dix-neuf heures, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Représentants des parents :

Madame Isabelle Gascon
Monsieur Pierre Montreuil
Monsieur Yves Simard
Monsieur Marc Veillet
Monsieur Denis Veillette

Représentants des enseignants :

Madame Martine Champagne
Madame Annie Francoeur
Madame Mylène Pruneau
Monsieur Simon Savard

Représentant des professionnels :

Madame Lyne Magny

Représentant du personnel de soutien :

Madame Suzanne Ruest

Représentants des élèves :

Madame Samya Lemrini
Madame Eve-Marie Marchand

Représentants de la communauté :

Aucun

Direction :

Madame Johanne Alarie

ABSENCES :

Madame Béatrice Porco

Madame Sylvie Trottier a participé à la séance.

1. Mot de bienvenue.

Madame Johanne Alarie souhaite la bienvenue à tous les membres et les invite à se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Montreuil d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 20.1 Formation aux parents et aux élèves par la Commission scolaire
- 20.2 Skateboard dans l'autobus scolaire
- 20.3 Compressions budgétaires

CE-113/11-12-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2011.

Il est proposé par madame Champagne d'adopter le procès-verbal avec quelques corrections.

De plus, madame Gascon demande s'il serait possible de relater, sur le procès-verbal, les points soulevés par les membres participant à la séance lors de discussion. Madame Alarie fera un suivi auprès du Secrétariat général pour s'assurer que les discussions peuvent être inscrites au procès-verbal.

CE-113/11-12-02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal et correspondance.

Madame Alarie mentionne qu'elle n'a aucun suivi particulier à effectuer en lien avec le procès-verbal de juin 2011.

5. Parole au public.

Rien à signaler.

6. Mot de la direction.

Madame Alarie mentionne qu'une priorité de la Commission scolaire est la mise sur pied d'un comité pour contrer l'intimidation dans les écoles. Dans chacune de celles-ci, un intervenant « pivot » a été nommé. Ils partagent ensemble leur expertise et, de leurs travaux, découlera un plan d'action commun aux écoles.

Elle souligne qu'une conférence de presse a eu lieu à l'école concernant le programme hockey élite. Ce programme permet de combiner un programme ou une concentration avec des pratiques de hockey. Présentement, 19 élèves de première et deuxième secondaire font partie du programme hockey élite.

Durant l'été, plusieurs travaux ont été effectués. Les cages d'escalier, les casiers ainsi que les gymnases ont été repeints. De plus, le vestiaire des joueurs de football a été déménagé au local d'entrepreneuriat. Les rénovations des salles de toilettes des garçons ont été complétées cet été. Toutes les aires de stationnement de l'école ont été asphaltées en plus de la réfection des puisards.

La Commission scolaire a adopté une résolution visant l'aménagement d'une surface synthétique et a transmis une nouvelle demande à la Ville de Trois-Rivières. Le suivi auprès de la députée est fait par la Commission scolaire.

Par ailleurs, en début d'année scolaire, l'école a fait l'acquisition, pour le cours d'entrepreneuriat, de nouvelles cuisinières, car les anciennes plaques de cuisson ne fonctionnaient plus. Par le fait même, l'électricité a dû être refaite puisque le filage était désuet. De nouveaux comptoirs ont aussi été ajoutés.

Dans un autre ordre d'idées, madame Alarie mentionne que l'école a maintenu son nombre d'élèves, et ce, même s'il y a une décroissance du nombre d'élèves au secondaire. L'offre de services que propose l'école correspond donc aux besoins des élèves.

Par contre, notre indice de défavorisation de la clientèle de l'école est passé de 8 à 9, ce qui représente une clientèle plus défavorisée. Le programme « Agir autrement » est en place pour supporter les milieux défavorisés.

7. Procédure d'élection au poste de président ou présidente du C. E.

Madame Alarie nous dresse les grandes lignes du rôle du conseil d'établissement en vertu de la Loi sur l'instruction publique.

8. Élection au poste de président ou présidente du C. E.

Monsieur Veillet propose la candidature de monsieur Pierre Montreuil.

Monsieur Montreuil est nommé président du conseil d'établissement par acclamation.

Monsieur Montreuil propose la candidature de monsieur Marc Veillet en remplacement à la présidence.

Monsieur Veillet accepte et est élu par acclamation.

9. Nomination des représentants de la communauté.

Madame Genest, parent, ayant manifesté un intérêt pour siéger au conseil d'établissement et possédant une expertise en entrepreneuriat, a manifesté son intérêt à siéger à un autre comité.

Madame Gascon demande s'il y a une personne mandatée pour approcher la population afin obtenir des représentants de la communauté. Présentement, aucun mandataire n'est délégué pour la recherche de représentants de la communauté.

Il est proposé par Eve-Marie Marchand que madame Genest soit nommée représentante de la communauté dans l'éventualité qu'elle accepte.

Madame Alarie fera le suivi auprès de Mme Genest.

10. Adoption des règles de régie interne. (document 1)

Il est lu par monsieur Montreuil le point 10 des règles de régie interne. Il est aussi mentionné que les rencontres doivent se faire dans le respect de chacun.

Il est proposé par monsieur Simard,

QUE les règles de régie interne soient adoptées.

CE-113/11-12-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Calendrier des réunions. (document 2)

Le calendrier des réunions incluant les principaux dossiers à traiter est déposé. Il est demandé de modifier le 7 février pour le 6 février 2012 en raison d'un conflit avec la rencontre du comité de parents.

12. Déclaration d'intérêt des membres. (document 3)

En cas de conflits d'intérêts dans certains dossiers traités, on invite les membres à en faire la déclaration si nécessaire.

13. Adoption du budget de fonctionnement. (document 4)

Madame Sylvie Trottier présente le budget de fonctionnement.

Il est proposé par madame Champagne,

QUE le budget de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

CE-113/11-12-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Approbation du plan de réussite (document 5)

Madame Alarie présente le plan de réussite 2011-2012 aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par monsieur Veillet d'approuver le plan de réussite tel que présenté tout en soulignant la qualité du travail fait.

CE-113/11-12-05

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

15. Résolution pour l'utilisation des fonds à destination spéciale.

CONSIDÉRANT le montant réservé de 18 956 \$ à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour le voyage humanitaire au Pérou et Mexique pour les élèves du PEI, et ce, sur la résolution du C. E. du 11 mai 2011;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 5 651 à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour le voyage à Cuba des élèves de Sports plus, et ce, sur la résolution du C. E. du 11 mai 2011;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 11 979 \$ à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour le projet d'entrepreneuriat, et ce, sur la résolution du C. E. du 11 mai 2011;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 1 763 \$ à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour les projets des minientreprises des élèves d'entrepreneuriat, et ce, sur la résolution du C. E. du 11 mai 2011;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 4 993 \$ à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour le projet de plastification des élèves du FPT (Formation préparatoire au travail), et ce, sur la résolution du C. E. du 11 mai 2011;

CONSIDÉRANT le montant réservé de 300 \$ à la Commission scolaire dans un fonds à destination spéciale pour le don du club Kiwanis en bourses d'études pour les élèves d'Accès-Dep, et ce, sur la résolution du C. E. du 11 mai 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Yves Simard, il est résolu à l'unanimité :

De rendre disponible à l'école lesdits montants.

CE-113/11-12-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME à l'original sera transmise à madame Marie-Claude Paillé de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

16. Critères balisant les campagnes de financement. (document 6)

Madame Alarie nous présente les deux critères balisant les campagnes de financement pour notre école. Il est demandé de revoir les critères balisant les campagnes de financement, lors d'une prochaine rencontre, afin de mieux les définir.

16.1 Adoption des campagnes de financement.

Il est proposé par madame Champagne d'adopter les campagnes de financement déjà en cours. Suite aux discussions, il est convenu que les campagnes de financement soient déposées en mai ou juin et de tenter de diversifier les produits vendus.

CE-113/11-12-07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Critères d'admission pour les programmes et concentrations. (document 7)

Madame Alarie présente le document sur les critères d'admission pour les programmes et concentrations. Il est proposé par monsieur Simard,

QUE les critères d'admission pour les programmes et concentrations soient adoptés tels que présentés.

CE-113/11-12-08

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Montreuil demande aux membres du conseil d'établissement la possibilité de prolonger la séance afin de terminer les points à l'ordre du jour. La demande est acceptée à l'unanimité.

18. Compte-rendu du représentant au comité de parents et du gouvernement des élèves.

Compte-rendu de madame Isabelle Gascon représentante au comité de parents.

Lors de la première rencontre du comité de parents, monsieur Bernard Lavallée est élu par acclamation à la présidence de ce comité.

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 1^{er} novembre où l'on discutera entre autres de la politique culturelle.

Compte-rendu de madame Eve-Marie Marchand, présidente, et madame Samya Lemrini, vice-présidente, du gouvernement des élèves.

Madame Marchand mentionne que le 4 octobre ont eu lieu les élections pour le gouvernement des élèves dont elle est la présidente. Elle fait remarquer que le tiers de l'école a participé au vote. C'est le plus haut taux de participation depuis quelques années. Elle désire apporter de nouvelles idées et poursuivre certains projets déjà discutés avec la direction l'an dernier.

19. Approbation des activités éducatives et procédure d'acceptation des activités éducatives. (document 8)

Madame Alarie présente le calendrier des sorties éducatives aux membres du conseil. Une discussion a suivi concernant la nécessité et les coûts de certaines activités.

Il est proposé par madame Marchand,

QUE les activités éducatives présentées dans le calendrier des activités ainsi que les activités présentées autres que celles du calendrier soient approuvées.

France Carignan	Visite de Broderie Desings	FPT – gr. 728	15 sept. 2011	6,00 \$
Richard Schoolcraft	Sorties extérieures une fois par mois	Dysphasie et CCA	Dates à déterminer	A déterminer
Geneviève Lafleur	Visite du pavillon des arts et du laboratoire de photo UQTR	PEI de 5 ^e secondaire	3 octobre	0 \$
Sébastien Provencher	Championnat régional de Cross-Country	25 élèves sur invitation	6 octobre	10,00 \$
France Carignan	Visite de l'entreprise RCM	FPT – gr. 728	14 octobre	6,00 \$
Diane Magny	Vieilles Forges	FPT	13 octobre	3,00 \$
Guy Bordeleau	Visite de la Grande Bibliothèque	Groupe du cours d'histoire de 4 ^e sec.	13 octobre	0 \$
Gérald Garceau	Journée régionale Amnistie Internationale	2 ^e à 5 ^e sec. entre 15 et 20 élèves	14 octobre	5,00 \$
Robert Lepage	Créer en vous amusant	Dysphasie	2 novembre	0 \$
Gérald Garceau	Congrès Amnistie Internationale	2 ^e à 5 ^e sec. 15 élèves	5 novembre	8,00 \$

Gérald Garceau	Camp interculturel	2 ^e à 5 ^e sec. 20 -25 élèves	8 et 9 décembre	20,00 \$
Michel Paré	Visite et activités scientifiques	72 élèves 5 ^e sec.	Date à déterminer	15,00 \$

CE-113/11-12-09

APPROUVÉ À LA MAJORITÉ

20. Affaires nouvelles.

20.1 Formation aux parents et aux élèves par la Commission scolaire

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy invite les parents membres du conseil d'établissement à une formation.

20.2 Skateboard dans l'autobus scolaire

Monsieur Marc Veillet demande s'il est permis d'apporter un skateboard dans l'autobus scolaire.

Le conducteur d'autobus peut refuser un article qu'il juge trop volumineux. Ce refus s'appuie sur le code de la sécurité routière.

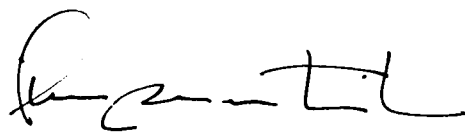
20.3 Compressions budgétaires

Monsieur Veillette demande s'il est possible de s'opposer aux compressions budgétaires annoncées par le MELS.

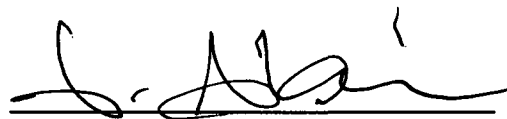
Madame Alarie signale que les compressions budgétaires affectent la Commission scolaire.

21. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 48.



Pierre Montreuil
Président



Johanne Alarie
Directrice